LES ETAPES DE LA CREATION D'ENTREPRISE

1 Clarifiez votre idée

Un projet, c'est avant tout une idée. Il est important de se poser et définir clairement vos envies afin de rendre votre projet pertinent et réaliste.

2 Précisez votre projet

Une fois l'idée définie, il est important de tester la viabilité économique de votre projet (étude de marché, réglementation, rentabilité, prévisionnel, structure juridique ...).

3 Formez-vous

Choisir la formation adaptée à vos besoins vous permettra de préparer au mieux votre démarrage d'activités.

4 Financez votre projet

Etape cruciale, le financement permet de lancer votre activité, de la développer et la pérenniser. Au-delà des prêts « classiques » proposés par les banques, il est possible d'obtenir des moyens financiers dédiés aux créateurs d'entreprises adaptés à votre projet et votre situation

5 Trouvez un local

Travailler chez soi, louer ou acheter un local, résider en pépinière, les solutions ne manquent pas ! Ne négligez pas la zone géographique, vos besoins en termes de surface, votre équipement, ...

6 Concrétisez votre création

Différentes démarches sont à effectuer afin de choisir un statut juridique, s'immatriculer, procéder à des obligations légales et enfin s'enregistrer auprès de l'administration.

7 Développez votre jeune entreprise

Vous avez créé votre entreprise ! A présent, faites connaitre votre entreprise pour optimiser vos chances de réussite ! Et relevez tous les défis qui se présenteront !